

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 22 (1975)
Heft: 6

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Présidé par l'adjudant sous-officier Bernard-H. Crot, le comité d'organisation a fait un excellent travail. Ces journées traditionnelles ont obtenu un plein succès bien mérité. Les nombreuses personnalités civiles et militaires ont suivi avec intérêt le travail effectué par les 360 participants. Des postes étaient installés le long du parcours, dans lesquels les patrouilles affrontaient des épreuves théoriques et pratiques.

Tirs: 65 porteurs de pistolet ont effectué un tir. Le premier prix a été obtenu par le sergent-major Fred Lauper de Lucerne. Le premier romand classé est quatorzième.

Patrouilles: 29 lourdes, 1er prix, patrouille 109 de Grenchen, chef Lt Frulig

79 légères, 1er prix, patrouille 69 de Brougg, chef sgt + R Véron

Il y avait huit patrouilles de Suisse romande. Nous ne voudrions pas manquer de citer la fin du message du président Bernard-H. Crot paru dans le Bulletin «Le Sanitaire» de mai 1975. «Pour une Société militaire, fouler le sol pulvérisant implique nécessairement de rendre hommage à celui qui fut le Commandant en chef de notre armée de 1939 à 1945. Nous savons que pour les jeunes, c'est de l'histoire, mais pour les aînés, c'est le souvenir d'un chef aimé et vénéré. C'est se rappeler de longs jours de service et que grâce au général Guisan, notre pays n'a pas connu les horreurs de la dernière guerre mondiale. Pour les jeunes, c'est aussi reconnaître n'avoir dû subir le contrecoup de cette épopée du milieu du siècle.

En venant à Pully, sanitaires de Suisse, votre comité d'organisation a voulu vous permettre

d'avoir ce moment de réflexion pour vous engager à suivre un exemple, celui du général Guisan. Le 25 juillet 1940, il tenait rapport au Rütli et laissait comme mot d'ordre: Tenir! Ne pensez-vous pas que ce mot d'ordre est toujours d'actualité, face à certains dénigrements de l'armée, aux pseudo-objecteurs de conscience et à la tâche qui est la nôtre de venir en aide à notre prochain?

C'est dans ces sentiments de reconnaissance et de réflexion que nous vous attendons et que dans «l'amitié bleue, nous nous réjouissons de vous accueillir.»

*

L'abondance du texte paru dans la rubrique romande des derniers exemplaires de notre Revue, nous dicte, ce mois, de laisser un peu plus de place à nos collègues de Suisse alémanique. RP

Création d'une Conférence des conseillers d'Etat chargés de la protection civile

ipc La conférence des responsables cantonaux de la protection civile a été créée, de manière permanente, le mardi 6 mai 1975 au centre de protection civile du canton de Genève à Bernex. Il s'agit d'une conférence des conseillers d'Etat chargés des affaires concernant la protection civile. Les conférences des directeurs militaires, de l'enseignement et de police cantonaux existent depuis longtemps dans le dessein de résoudre les problèmes communs de leurs départements et de discuter de questions de coordination.

Ces conférences sont aussi destinées à échanger des informations et, de plus, à promouvoir des contacts directs avec les conseillers fédéraux concernés et leurs collaborateurs. Le conseiller fédéral Kurt Furgler, assisté de son secrétaire général, M. Armin Riesen, ainsi que le directeur de l'Office fédéral de la protection civile, M. Hans Mumenthaler, ont pris part à la séance. Il salua, dans son exposé, la création de la conférence des conseillers d'Etat chargés de la protection civile, afin de promouvoir des contacts plus nombreux, de réaliser une

meilleure coordination et d'éviter des malentendus. Monsieur le conseiller d'Etat Gilbert Duboule, chef du Département de l'intérieur et de l'agriculture dont dépend la protection civile du canton de Genève, a été nommé président de la conférence pour une durée de deux ans.

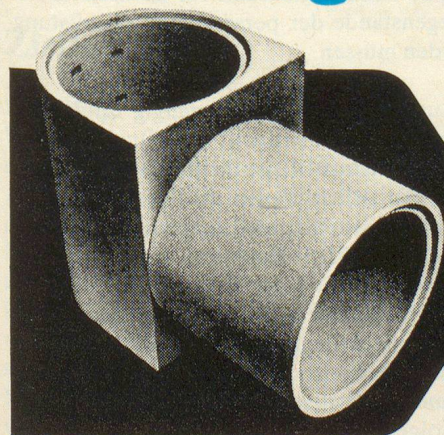
Visite japonaise auprès des troupes de protection aérienne

A l'occasion de son séjour à Genève, M. Takami Etoh, vice-ministre japonais de l'agriculture, des forêts et de la pêche, a fait récemment une visite auprès de l'Ecole de recrues des troupes de protection aérienne 46.

Cet hôte de marque s'est montré fort impressionné par le zèle que les cadres et les recrues, qui se trouvent dans la quatorzième semaine de leur instruction, mettent dans

l'exécution de leur travail. Notre hôte japonais s'est intéressé tout spécialement à la structure et au fonctionnement de notre système de milice, ainsi qu'au fait que la Suisse dispose, par les troupes de protection aérienne, de détachements de l'armée qui sont instruits exclusivement en vue de venir en aide à la population civile en cas de catastrophe ou temps de guerre.

Aufstiegschächte zu Fluchtröhren



Das vorgefabrizierte Schachtelement $\varnothing$ 100 cm ermöglicht dem Unternehmer die Erstellung der gesamten Fluchtweg-Anlage aus Fertigteilen. Fluchtröhre sowie Aufstiegschacht $\varnothing$ 100 cm entsprechen den technischen Weisungen für den Schutzraumbau (TWP 66). Verwenden Sie auch unsere vorgefabrizierten 1- und 3-Atü-Schutzraum-Lichtschächte. Verlangen Sie bitte Prospekte und Preislisten.

Comolli AG, Beton-Baustoffwerke,
5620 Bremgarten,
Telefon: 057 514 14/5 46 46

comolli